



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3A/2022/0149/173 du 27 mai 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société Manu Concassage SARL à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un appareil de lavage mobile à équipement interchangeable de la marque LIEBHERR, type R930 LITRONIC, numéro de construction WLHZ1716AZC054513.

L'arrêté ministériel a été déposé au service écologique de la commune de Pétange et pourra y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 9 juin au 19 juillet 2022 inclus).

Pétange, le 2 juin 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,